

**2012/4799 - Centre Nautique du Rhône - 8, quai Claude Bernard à Lyon 7e - Rénovation des plages et du bassin Sud, réhabilitation du bâtiment - Opération n° 07 029 581 - Lancement des travaux et adaptation des crédits** (Direction de la Construction) (BMO du 10/09/2012, p. 2134)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

**Mme GAY Nicole**, rapporteur : Il s'agit des travaux engagés sur la partie Sud, à savoir les plages et le bassin. C'est une opération en phase APD qui conduit les études du maître d'œuvre à une estimation de l'opération à 19,5 millions d'euros.

**M. DELACROIX Pierre** : Monsieur le Maire, chers Collègues, si vous n'y voyez pas d'inconvénients, je vais faire mon travail d'élu de l'Opposition et je vais vous parler des piscines...

**M. LE MAIRE** : Ne vous en privez pas !

**M. DELACROIX Pierre** : ...même si cette intervention ne fait pas plaisir à vos collègues socialistes.

Vous nous proposez, Monsieur le Maire, d'agréer à travers ce dossier, le lancement des travaux et l'adaptation des crédits (+ 1,5 million d'euros) pour la rénovation des plages et du bassin Sud du centre nautique du Rhône ainsi que la réhabilitation du bâtiment.

Les Lyonnais, Monsieur le Maire, n'ont pas oublié certaines de vos promesses de candidat.

Permettez-moi de vous rappeler une nouvelle fois ce que vous écriviez dans votre document de campagne en 2008 : « Nous avons décidé de faire de ce secteur une priorité de notre action municipale et de lancer un plan piscines d'envergure avec des projets ambitieux de construction de nouveaux établissements ». Donc, c'est bien vous qui avez écrit ce texte dans votre programme.

**M. LE MAIRE** : Tout à fait !

**M. DELACROIX Pierre** : Vouloir pour les Lyonnais un plan piscine ambitieux, à la hauteur de notre ville et des attentes de la population ne peut être que consensuel et c'est effectivement une bonne idée, tant le retard pris dans ce domaine est important. D'ailleurs, notre Groupe a toujours voté sans ambiguïté les dossiers relatifs à ces projets.

Ce qui n'est pas acceptable, c'est que ces promesses formelles que vous avez faites aux Lyonnais, soient reléguées de votre part à de simples effets d'annonces et de communication. Vous-même, dans cette salle avez souvent tellement vilipendé l'ancien Gouvernement pour des engagements non tenus selon vous. La grosse différence c'est que dans ce dossier la crise n'y est pour rien.

Aujourd'hui, beaucoup de Lyonnais sont déçus et ont le sentiment que vous les avez trompés, roulés dans la farine.

Vous êtes le Maire de Lyon depuis 11 ans. Vous connaissez parfaitement ce dossier. D'ailleurs votre constat était juste, il manque à Lyon près de 3 000 m<sup>2</sup> de plan d'eau. En matière de piscine, vous le savez, Lyon est largement en dessous de la moyenne nationale.

Je ne doute pas qu'avec votre adjoint aux sports, vous allez bientôt nous sortir un nouveau plan piscine urgent.

Il ne suffit pas d'ailleurs, de prendre le métro, comme le dit Mme Gelas, pour passer d'un quartier à un autre et pouvoir se baigner, parce qu'à ce moment-là, une seule piscine pourrait suffire.

Mais cette situation de manque de piscine aujourd'hui à Lyon, fait que les bassins lyonnais sont surexploités, rendant la nage impossible, ce qui est un comble pour une piscine, et pouvant même être à l'origine de problèmes d'hygiène.

Cette situation pénalise également certains clubs sportifs, privés de créneaux comme le LOU Waterpolo, à moins qu'il n'y ait une autre raison à cela.

Pour en revenir à la piscine du Rhône, ce dossier nous le soutenons et nous le voterons car les Lyonnais attendent depuis si longtemps la modernisation de ce centre nautique, et surtout d'avoir la possibilité de l'utiliser tout au long de l'année comme promis, même si c'est seulement à partir de 2014 ou 2015.

Concernant la réhabilitation du bâtiment, vous n'êtes pas sans savoir l'avis défavorable donné par la direction de la construction concernant l'extension de la salle de réception sur la terrasse. Quelle solution avez-vous prévue ?

Enfin le financement proposé aujourd'hui tient-il compte de l'impact total de la révision des prix de l'ordre de 4 à 5 % entre 2011 et 2012 ?

Dernière interrogation, le financement semble assuré en totalité par la Ville de Lyon. Qu'en est-il du fond de concours au niveau du Grand Lyon envisagé un temps pour abonder à hauteur de 50 % les rénovations des piscines de l'agglomération ?

Notre soutien donc, dans ce dossier ne doit pas faire oublier, même si votre Majorité n'a pas envie qu'on en parle, le fiasco de votre plan piscine dont il ne reste pas grand-chose :

- Abandon du projet Sergent Blandan devant l'insoutenable pression des habitants
- Abandon du projet de la Confluence devant l'insupportable pression des architectes et peut-être de M. Buna qui est parti. Je ne sais pas s'il est allergique aux piscines ou si c'est une allergie à l'eau chlorée ?

Nous ne savions pas Monsieur le Maire, que vous étiez aussi sensible et influençable.

Puisque qu'aucune nouvelle piscine ne sera construite d'ici la fin du mandat...

**M. LE MAIRE** : Je suis un homme de dialogue, vous le savez bien !

**M. DELACROIX Pierre** : C'est bien pour cela qu'on se permet de dialoguer avec vous. Vous allez peut-être pouvoir appliquer votre adage « rien ne se crée, tout se transforme ».

**M. LE MAIRE** : Et ce n'est peut-être pas fini Monsieur Delacroix !

**M. DELACROIX Pierre** : J'espère et c'est là notre mission et nous la remplissons du mieux que nous pouvons nous aussi.

Donc, vous allez pouvoir appliquer votre adage « rien ne se crée, tout se transforme »

**M. LE MAIRE** : Ce n'est pas le mien, je l'ai emprunté.

**M. DELACROIX Pierre** : Poursuivez au moins la modernisation de celles qui existent comme la piscine de Gerland qui a besoin d'un sérieux lifting comme l'avait montré la mission d'information sur le site sportif de Gerland créée à l'époque à notre initiative.

Où en est-on de la reconstruction du centre nautique de Lyon Saint-Fons – Vénissieux fermé depuis le 28 novembre 2010, suite à un incendie ?

Avant de procéder au vote, des réponses claires de votre part nous feraient plaisir. Je vous remercie.

**M. BRAILLARD Thierry**, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, on va commencer du petit pour terminer au plus grand. Je veux bien que M. Delacroix fasse son rôle d'opposant. Donc, si on est une opposition, une majorité, on va éviter déjà les sous entendus. Donc on va commencer par le petit.

Je vous ai entendu parler du LOU Waterpolo en disant qu'il y aurait peut être des raisons sous entendues qui feraient que ce club n'ait pas de créneau. C'est quoi les sous entendues ?

**M. LE MAIRE** : C'est dans le dialogue !

**M. BRAILLARD Thierry** : On peut être opposant et lancer comme cela à la cantonade des mots, et après il y a la vérité de la réponse. Donc, je vois que dans votre silence se confond beaucoup de rumeur et malheureusement un manque de réalité.

La deuxième chose, vous parlez de fiasco, et j'aimerais savoir de quel fiasco, car les dernières élections, et on sait que l'urne est quand même le résultat de notre action, montrent que les Lyonnais font plutôt confiance à notre municipalité. Les récentes élections l'ont encore montré, même les derniers sondages le montrent.

Alors fiasco, on va en parler ensemble, sur les piscines, parce qu'il est vrai que M. le Maire l'a justement rappelé l'autre jour. Vous voulez de nouveaux équipements et vous ne voulez pas augmenter les impôts. Et quand on est arrivé en 2001 à la tête de cette municipalité, on s'est rendu compte que la Majorité précédente, mais peut-être ne vous reconnaissez-vous pas dans cette Majorité, avait filé, comme on dit, avait laissé vieillir les équipements et qu'on avait des équipements de qualité, mais qui dataient de Tony Bertrand.

On vient d'honorer Tony Bertrand qui a eu 100 ans, au mois d'août, il avait lancé d'ailleurs le plan de candidature de Lyon pour les Jeux Olympiques de 1968 avec la fameuse piscine dite « du Rhône » et cette piscine n'avait jamais fait l'objet d'une rénovation.

Monsieur Delacroix, je vais vous dire qu'au départ j'étais peu expérimenté, je le suis un peu plus aujourd'hui et on m'a toujours dit qu'avant de penser à construire de nouveaux équipements, il faut d'abord savoir ce que l'on fait avec les anciens. Comme l'a rappelé M. Buna tout à l'heure, nous n'avons pas eu à rénover que la piscine du Rhône dont le coût de rénovation s'élève à 30 M€ qui

équivalait au coût d'un bassin d'un équipement neuf. C'est facile de dire qu'il faut des équipements neufs mais dites nous ce que nous devons faire avec les anciens. Nous avons rénové la piscine de Vaise, car lorsque l'on prenait une douche dans cette piscine, il y avait la légionellose et cela avait été signalé dans un rapport remis à la majorité précédente, mais rien n'avait été fait. Donc nous avons été dans l'obligation de rénover cet équipement pour un montant de 4 M€.

Nous avons eu le même problème à Garibaldi, il a donc fallu rénover également Garibaldi. Et nous avons dû aussi, mais nous n'y sommes pour rien, ni vous ni nous, car il se trouve que l'équipement de Lyon Saint-Fons Vénissieux a brûlé. Je vous rassure, les assurances vont prendre en partie le coût de sa rénovation et les travaux vont débiter très vite car nous avons besoin de cet équipement. Mais cela va représenter un coût de 3,5 M€ pour la Ville qui n'était pas prévu et qu'il va falloir mettre pour que cet équipement très important voit le jour.

C'est aussi la piscine de Gerland : 4,7 M€ prévus pour la rénover. Nous ne sommes pas restés les bras croisés, nous savions qu'il fallait le faire. C'est également la piscine du Rhône, qui est très importante, et c'est aussi une autre piscine que vous ne daignez pas faire intégrer dans la Ville de Lyon, il s'agit d'Aquavert, gérée comme celle de Saint-Fons par un syndicat intercommunal, sauf qu'il y a un peu plus de communes, dont le Président est Philippe Giraud, élu du 5<sup>e</sup> arrondissement, et Aquavert va augmenter ses lignes d'eau dans les cinq ans qui viennent. Cet établissement fonctionne très bien et peut recevoir le public.

Vous disiez aussi, sur les nouvelles piscines, que nous n'avions pas respectées nos promesses. Je dois vous dire, Monsieur Delacroix, - vous êtes élu du 7<sup>e</sup> arrondissement me semble t'il - vous aviez dit pendant la campagne, et encore aujourd'hui, que vous étiez pour le dialogue avec les citoyens. Nous voulions faire une piscine dans le parc Sergent Blandan, nous avons écouté les citoyens dans la concertation. Ils n'ont pas voulu de cet équipement. On fait quoi à ce moment-là ? Si nous l'avions construite, vous auriez été les premiers à venir à ce Conseil pour hurler qu'on ne respectait pas le dialogue citoyen, que l'on imposait les choses. Quand on les écoute et qu'on ne construit pas cette piscine, on se fait accuser de ne pas faire d'équipement. Il faut savoir, mais la théorie du « verre à moitié vide et du verre à moitié plein » n'est jamais une bonne théorie pour l'Opposition. Donc sur Sergent Blandan, je ne vois pas l'accusation qui pourrait nous être faite.

Enfin sur les créneaux et je profite de votre interrogation car c'est extrêmement important. Vous parliez des clubs et du LOU water-polo. Vous connaissez l'existence de Lyon natation, celle de Lyon Aqua-synchro ainsi que celle de Lyon plongeon club, ces 3 clubs prennent à eux seuls 70 % des lignes d'eau de la piscine de Vaise. Quand le projet du LOU water-polo a émergé, c'est le cas de le dire, nous l'avons soutenu en précisant bien au Président qu'il fallait faire attention car on ne pouvait pas aller au-delà de lignes d'eau sinon c'est le public qui ne peut plus nager à Lyon. Je vous ai entendu dire que les Lyonnais ne pouvaient pas nager ce qui veut dire que s'ils veulent nager plus, on prend des créneaux aux clubs qui sont mécontents car ils n'en ont plus assez. Sachez que si l'on veut aller sur la demande faite par le LOU water-polo, cela représente des heures supplémentaires, ce sont des dépenses de fonctionnement, donc du personnel en plus à la piscine de Vaise et quelque part à la fin du processus, l'Adjoint aux Finances va me dire : « c'est une augmentation des dépenses de fonctionnement, je ne veux plus payer, car dès que ces dépenses augmentent d'un euro, l'Opposition crie au scandale ! »

Votre position, il est vrai, n'est pas très confortable mais faites attention car il est facile de crier « haro sur le baudet » sauf que lorsque l'on voit comment le baudet est fait, il faut toujours se méfier car ce dernier peut nous marcher dessus !

**M. LE MAIRE :** Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)